

## **Quelques observations sur le temps et l'aspect en Langue des Signes Française**

In *La Corporalité du langage*, sous la direction de R. Vion, A. Giacomi et Claude Vargas, Hommage à Claire Maury-Rouan, Presses Universitaires de Provence, 2012.

Eric Lawrin et Nicolas Tournadre \*

### **PREPRINT**

#### Summary

In this article, we examine the problem of tense-aspect construction in French Sign Language (LFS), which is a fascinating issue from a typological perspective. We have chosen to concentrate on a few points that have so far received little attention: 1) apart from the existence of three temporal axes (sagittal, horizontal and vertical), one observes a fundamental asymmetry between present-future and past; 2) in LSF as in vocal languages, two types of metaphor are found to render the elapsing of time: the metaphor of a 'mobile subject' and the one of a 'mobile event'; 3) personal transfers interact in a complex way with verbal aspects notably with the progressive; 4) atelic states of affair rarely occur with the completive (or perfective), a tendency also found in some vocal languages; 5) the use of the completive (or 'perfective') marker [FINI] to indicate a resultative perfect linked with an inferential modality seems excluded and other strategies are used for this type of situation. This shows that LSF is sensitive to evidentiality. All the points mentioned above which are typologically interesting should be further investigated.

#### **Résumé**

Dans cet article, nous abordons la problématique de la construction du temps et de l'aspect en langue des signes française (LSF) qui présente de ce point de vue un grand intérêt typologique. Nous avons choisi d'examiner quelques points de ce domaine encore peu explorés 1) Outre la présence de trois axes temporels (sagittal, horizontal et vertical), on constate en LSF une asymétrie fondamentale entre le présent-futur et le passé. 2) En LSF, comme dans les langues vocales, deux métaphores du temps sont donc possibles : celle du « sujet mobile » et celle de l' « événement mobile ». 3) Les transferts personnels entretiennent une relation complexe avec les aspects verbaux notamment le progressif. 4) Les procès atéliques apparaissent rarement à l'accompli, ce qui confirme une tendance que l'on rencontre dans certaines langues vocales. 5) L'emploi de l'accompli [FINI] pour indiquer un parfait résultatif de type inférentiel semble exclu et d'autres stratégies sont utilisées pour ce type de situation. Cela semble montrer que la LSF est sensible à certains paramètres liés à l'évidentialité (*evidentiality*). Tous ces points constituent des pistes de recherche qui présentent un intérêt typologique.

### **1. Introduction**

Le présent article se propose d'examiner le fonctionnement du temps et de l'aspect en langue des signes française (LSF). Relativement peu de travaux ont été consacrés à ce sujet jusqu'à présent.<sup>1</sup> Or l'étude de ce domaine présente un grand intérêt typologique dans la mesure où

---

\* Nos remerciements pour leurs relectures minutieuses et leurs suggestions vont à Claire Maury-Rouan à laquelle nous sommes heureux de dédier cet article ainsi qu'à Christian Cuxac et Ivani Fusellier-Souza.

<sup>1</sup> Références : Fournier, 1983 ; Fusellier-Souza & Leix, Cuxac, 1996, 2000 ; Médin N., Sallandre M.-A. (à paraître)

les langues des signes se distinguent fondamentalement des langues vocales (LV) sur un certain nombre de points. L'utilisation du canal visuo-gestuel, dans le premier cas, et du canal audio-phonatoire, dans le second, a naturellement de nombreuses conséquences cognitives et linguistiques sur le fonctionnement de ces langues.

Notre étude porte sur la LSF mais un certain nombre de remarques et de propriétés s'appliquent sans doute de façon plus générale aux autres langues des signes.

Avant d'aborder le temps et l'aspect en LSF, nous allons brièvement rappeler les grandes caractéristiques structurelles que comportent les langues des signes<sup>2</sup>. Tout d'abord, le canal visuo-gestuel possède les caractéristiques suivantes : il opère en quatre dimensions (les trois dimensions de l'espace et celle du temps) et utilise alternativement dans la construction du discours deux systèmes de signes : les signes "standards" et les signes de "grande iconicité" qui apparaissent dans le cadre des transferts<sup>3</sup>.

Ces structures de grande iconicité ne possèdent pas d'équivalent formel dans les langues vocales. D'un point de vue sémantico-énonciatif, elles correspondent à une forme de schématisation gestuelle des scènes et des participants décrits : Ce sont les "traces structurales résultant de la mise en jeu d'une visée iconisatrice, lorsque la dimension intentionnelle du « comme ça » est présente". (Cuxac, 2000, p. 24)

Les langues des signes ont également en commun une structure sémiologique complexe comportant un multiparamétrage. On trouve essentiellement quatre jeux de paramètres employés *simultanément* : le signe manuel, le regard, la mimique faciale et le corps.<sup>4</sup>

On peut résumer ce qui vient d'être dit dans un tableau comparatif comparant la structure sémiologique des langues vocales, des langues écrites et des langues des signes. Cela permet de mieux percevoir l'écart entre les structures sémiologiques de ces trois types de langues, qui se distinguent, entre autres, fondamentalement par leur fonctionnement respectivement unidimensionnel, bidimensionnel et tridimensionnel.

---

<sup>2</sup>Pour plus de détails, voir notamment Cuxac (1993, 2000) et Fusellier-Souza (2004, 2005).

<sup>3</sup> Cuxac (1993) a montré l'existence de trois types de transferts : transfert de taille et/ou de forme, transfert situationnel et transfert personnel. Les deux systèmes fonctionnels que sont les signes standard et la grande iconicité entretiennent une relation complexe car historiquement les signes standard sont souvent dérivés de signes iconiques et d'autre part on constate dans certaines narrations l'existence de glissements du signe standard vers l'iconicité.

<sup>4</sup> Pour Cuxac (2000, p. 25), le mouvement du corps ou le mouvement du visage occupe une position marginale dans le système.

Langues	Signes	Canal	Support	Dimensions	Autres paramètres
vocales	Signe (saussurien)	Audio-phonatoire	onde sonore	- segment linéaire (suite de phonèmes, <b>unidimensionnel</b> ) - dimension temporelle.	- gestuelle co-verbale et regard -débit - information suprasegmentale (tons, intonation)
signées	1. Signes standard 2. Grande iconicité	Visuo-gestuel	geste	- espace ( <b>tridimensionnel</b> ) - dimension temporelle.	- mimique faciale - regard - position du corps - vitesse d'exécution
écrites	Signe écrit	Visuel (ou tactile)	graphie (os, peau, pierre, métal, papier, bambou, soie plastique, tableau, écran...)	- plan ( <b>bidimensionnel</b> ) ou plus rarement - espace tridimensionnel (cf notamment Braille ou inscriptions épigraphiques en relief, etc.)	• autres symboles (icônes, etc.) • ponctuation • typographie

Terminons cette présentation générale par la question des structures syntaxiques de la LSF. Les auteurs s'accordent sur l'ordre **localisant-localisé** qui semble motivé par l'iconicité<sup>5</sup>. En revanche, la question de l'ordre syntaxique de base SVO ou SOV n'est pas résolue de façon entièrement satisfaisante : « La plupart des travaux linguistiques concernant la structure des énoncés dans les différentes langues des signes du monde abordent celle-ci à un niveau syntaxique. Ainsi la question de l'ordre SVO ou SOV, etc...a fait couler beaucoup d'encre sans que soit posée la question de savoir s'il était justifié de poser dans ces langues l'existence d'un sujet syntaxique se différenciant de l'agent. » (Cuxac, 2000 : 189). Le concept de sujet n'est pas universel (LaPolla, 1993) et l'on peut prédire que ce concept sera peu opératoire en LSF.<sup>6</sup>

## 2. Le temps en LSF

La première remarque qui s'impose est d'ordre cognitif. Le temps en LSF est indiqué essentiellement à l'aide d'une représentation spatiale. C'est aussi bien sûr largement le cas dans les langues vocales. En effet, tant la morphogenèse du temps<sup>7</sup> (et de l'aspect) que le

<sup>5</sup> Voir Yau (1993, p. 57-67) et Cuxac (2000, p. 179).

<sup>6</sup> Voir LaPolla (1993) et Tournadre (1988).

<sup>7</sup> Voir par exemple l'utilisation très fréquente des auxiliaires formés à partir de verbes de mouvements ou de verbe de posture dans toutes les grandes familles linguistiques. (Rousseau, 1993)

fonctionnement en synchronie montrent que l'espace est fondamental pour l'expression du temps<sup>8</sup>.

## 2.1 Les axes temporels

En LSF, deux axes imaginaires permettent de structurer les références temporelles, **l'axe sagittal** et **l'axe horizontal**. Deux autres procédés sont utilisés, mais ils sont marginaux au sein du système : l'axe vertical et la représentation du temps sous forme de diagramme. Ce dernier est notamment utilisé pour représenter le calendrier. L'axe vertical est utilisé notamment dans des énoncés impliquant la croissance des êtres animés, tels que « Nous habitons ici quand nous étions petits » ou « nous avons grandi ensemble ».

L'axe sagittal correspond à une ligne qui traverse le corps du locuteur à hauteur des épaules et est orientée de la façon suivante : le futur est placé *devant le locuteur* et le passé *derrière lui*, le présent étant *immédiatement devant collé au corps* du locuteur. « Le corps est en fait le marqueur référentiel du temps zéro », c'est-à-dire du moment de l'énonciation ( $T^0$ ), « les signes indiquant le moment présent [MAINTENANT]<sup>9</sup>, [AUJOURD'HUI] etc...sont situés très proches du corps, ou contre lui »<sup>10</sup>. Le deuxième axe « s'inscrit dans le plan horizontal situé devant le corps du locuteur et coupe donc perpendiculairement la ligne du temps de l'énonciation. »<sup>11</sup>.

Ces deux axes rappellent le double système de formes et de fonctions que l'on rencontre fréquemment dans les LV, permettant de distinguer le plan de l'énoncé et le plan de l'énonciation (Jacobson)<sup>12</sup>.

L'axe horizontal permet la mise en place de repères qui structurent la chronologie (antériorité, simultanéité ou postériorité par rapport au repère). Le repère est indiqué soit par un pointage avec l'index, soit par une marque de la main à plat.

Un balayage d'une portion d'espace par la main dominante, plate sur la tranche, à partir de la borne référentielle constituée par la main dominée permet d'envisager l'écoulement d'une période avant (en général pour un droitier) ou après (en général à droite pour un droitier) la date fixée (Cuxac, 2000 : 264).

---

<sup>8</sup> Par exemple, les démonstratifs et les adverbes spatiaux fonctionnent aussi comme marqueurs temporels (ex : là). D'un autre côté, dans les langues vocales, certains linguistes cognitivistes ont montré la réversibilité du temps et de l'espace. Le premier correspond à un procédé de « réification », le second à un procédé d'« activation ». Voir Talmy (2000)

<sup>9</sup> L'étymologie latine de maintenant < *manu-tenere* « tenant en main » rappelle ici la motivation du signe en LSF « les mains tout près du corps ».

<sup>10</sup> Cuxac (2000 : 263).

<sup>11</sup> Cuxac (ibid : 264)

<sup>12</sup> Ou encore celui de l'histoire et celui du discours, selon l'opposition classique de Benveniste (1966 : 243)



vocales<sup>16</sup>. Néanmoins, dans ce cas là, les raisons de l'asymétrie sont généralement sémantico-cognitives et non fonctionnelles.

Bien que l'orientation de l'axe sagittal soit fixe, la construction de la temporalité sur cet axe permet deux modes de repérage différents. Soit le moment de l'énonciation ( $R=T_0$ ) constitue le repère par défaut, soit l'événement ( $R= T_e$ ) est utilisé comme repère initial. On peut illustrer ces deux modes avec les énoncés suivants qui expriment une expression métaphorique du temps :

(1a) *On approche de Noël.*  $R=T_0 \rightarrow E$

La main part du corps et se déplace *vers l'avant* jusqu'au repère secondaire (Noël).

(1b) *Noël approche.*  $T_0 \leftarrow R= T_e$

La main part du repère  $T_e$  (Noël) et se déplace *vers le corps* jusqu'au repère secondaire ( $T_0$ ).

En LSF, comme d'ailleurs en LV, deux métaphores sont donc possibles : celle du « sujet mobile » sur l'axe temporel et celle de l' « événement mobile » sur l'axe du temps.<sup>17</sup>

Si, de façon générale, le premier mode de repérage ('sujet mobile') est le plus fréquent en LSF, certaines expressions courantes utilisent le mode de l' « événement mobile » comme par exemple :

(2) *Le délai est trop court* (Litt. : le temps de l'événement se rapproche trop vite').

Cet énoncé est exprimé en effectuant un geste rapide allant du temps de l'événement vers le corps (mouvement centripète). La métaphorisation du « sujet mobile » se déplaçant sur l'axe du temps est encore plus concrète, voire 'palpable' en LSF dans la mesure où le locuteur, *avec ses mains, avance, marche ou recule sur la ligne du temps.*

Pour terminer la présentation des deux axes temporels, il convient de mentionner un phénomène très particulier lié au fonctionnement même de la LSF. Dans certains corpus<sup>18</sup>, on constate un changement d'axe temporel au cours d'une même énonciation, d'une même phrase. Le locuteur commence par représenter la temporalité à l'aide de l'axe horizontal puis poursuit en passant à l'axe sagittal dans un même mouvement. Ce changement d'axe est vraisemblablement motivé par des raisons physiologiques. En effet, lorsque le futur est représenté sur l'axe horizontal vers la droite au moyen de la main droite, l'ampleur du signe

---

<sup>16</sup> Cf Comrie (1985).

<sup>17</sup> Dans le cas de la représentation du « sujet mobile » (orientation centrifuge), l'événement repéré est immobile, tandis que dans le cas de représentation de « l'événement mobile » (orientation centripète), c'est l'énonciateur qui est conçu comme immobile.

<sup>18</sup> Cf vidéos Guy Bouchauveau, colloque international sur la langue des Signes, Poitiers 1990.

étant parfois limité, le locuteur peut choisir de continuer son geste *en faisant pivoter l'axe* en position sagittale.

### **3. Configurations aspectuelles en LSF**

Dans les LS, il convient comme dans les langues vocales de distinguer la perspective aspectuelle (« aspect grammatical ») de la configuration aspectuelle (« aspect lexical »). Ces dernières sont au nombre de cinq.

1) état, 2) activité, 3) accomplissement, 4) achèvement et 5) acte ponctuel.

#### **3.1 Configuration aspectuelle et iconicité**

Il semble qu'en LSF, on puisse, d'un point de vue formel, opposer les états et les activités aux trois autres types : accomplissement, achèvement et acte ponctuel. En effet, les activités qui correspondent à des procès atéliques sont en général désignées par des signes comportant des mouvements répétés. La répétition du mouvement constitue une caractéristique formelle essentielle de nombreux verbes atéliques ([TRAVAILLER], [JOUER], [SIGNER], [LIRE], [NEIGER], etc.). La répétition n'est en revanche pas présente dans le cas de procès téliques qu'il s'agisse d'accomplissements ([LIRE ARTICLE], [ACHETER ORDINATEUR]), de procès ponctuels ([CREER], [CASSER]) ou d'achèvements ([ARRIVER], [ATTEINDRE], [MOURIR]).

A l'inverse, les emplois téliques sont souvent réalisés à l'aide d'un geste asymétrique qui se termine par un bornage. Contrairement à de nombreuses langues vocales pour lesquelles l'indication d'une limite intrinsèque n'est pas indiquée par la morphologie verbale<sup>19</sup>.

L'indication de la limite intrinsèque (télicité) dans la morphologie verbale est un trait fondamental de la LSF et explique dans une certaine mesure le caractère « optionnel » des marques grammaticales indiquant l'accompli (voir section 4.)

Dans le cadre de cet article, nous allons nous concentrer sur l'expression de la perspective aspectuelle, c'est-à-dire de l'opposition entre accompli et inaccompli par rapport au repère R.

### **4. Perspectives aspectuelles en LSF**

L'opposition aspectuelle inaccompli/ accompli se dédouble par une opposition entre concomitant et non concomitant. (Cohen, 1989 Tournadre, 2004) :

---

<sup>19</sup> On rencontre toutefois des marquages morphologiques de la télicité dans certaines langues vocales comme les langues slaves grâce aux procédés d'affixation : pit' « boire » (imperfectif, atélique) > vypit' « boire complètement » (perfectif, télique) > vypivat' « boire complètement de façon itérative » (imperfectif secondaire, télique). Ce dernier bien que situé dans une perspective inaccompli est également télique. De même, dans les langues germaniques, en anglais avec les *phrasal verbs* : eat « manger » eat **up** « manger complètement », ou en allemand : brennen « brûler » > verbrennen « brûler complètement ».

- a) progressif = inaccompli concomitant /R
- b) habituel = inaccompli non concomitant/R
- c) prétérit = accompli non concomitant/ T<sub>0</sub>
- d) parfait = accompli concomitant/ T<sub>0</sub>

Nous allons dans les sections qui suivent examiner ces diverses perspectives aspectuelles.

#### 4.1 Le progressif

Le marquage du progressif en LSF est peut-être le plus instructif d'un point de vue typologique. Ce marquage requiert parfois l'utilisation de transferts personnels qui s'inscrivent dans le cadre de la 'grande iconicité'. Tout se passe donc comme si la représentation d'un procès en déroulement à un instant donné, pouvait passer par une 'schématisation visuelle' de la scène décrite.

(3) *Lorsque Pierre est arrivé, j'étais en train de lire.*

[JE] [LIRE]<sup>20</sup>, [PIERRE] [ARRIVER]

Plusieurs remarques préliminaires s'imposent.

- a) Tout d'abord, le transfert personnel représentant la scène peut s'effectuer en utilisant des signes quasiment identiques aux signes standard correspondants à une différence près : le regard est dirigé vers la scène et ne croise pas celui du co-locuteur.
- b) L'ordre d'apparition des procès met en place le <procès englobant> utilisé comme fond puis le procès séquent qui correspond à la figure. Cet ordre *syntactique localisant-localisé* correspond aux prédictions de la sémantique cognitive<sup>21</sup>.
- c) Le connecteur *lorsque* n'a pas d'équivalent dans l'énoncé en LSF. La relation entre les deux procès semble de type paratactique. Toutefois, le locuteur indique l'arrivée de la personne par un mouvement rapide de la tête qui se tourne vers le signe représentant le deuxième participant (« Pierre ») qui arrive.
- d) Le temps grammatical n'est pas marqué.

---

<sup>20</sup> Signalons que le verbe [LIRE] peut être réalisé de deux façons selon que l'expression verbale est télique ou atélique. Dans le premier cas, la main dominante effectue un balayage vertical représentant la lecture (il a *tout* lu) tandis que dans le second cas, la main dominante effectue un balayage horizontal représentant la lecture (il lisait)

<sup>21</sup> Voir Talmy (2000, p. 327) : « The unmarked (or only possible) linguistic expression for any particular relations between two events in temporal sequence treats the earlier ever as a reference point, or Ground, and the later event as requiring referencing — that is, as the figure ». Voir aussi Cuxac (1993, p. 52) : Les langues des signes ont encore en commun l'ordre canonique non marqué localisant-localisé, reflétant les contraintes perceptivo-pratiques du déjà-là, du stable, du tout, du contenant, par rapport au nouveau, au déplaçable, à la partie, au contenu.



L'utilisation du transfert personnel est favorisée par le fait que le procès à l'inaccompli concomitant implique le locuteur. Dans le cas contraire, le transfert est difficile et les locuteurs ont en général recours aux signes standards.

( 4 ) *Lorsque je suis arrivé, Pierre était en train de lire.*

[JE] [ARRIVER], [PIERRE] [LIRE] [CONTINU]

Dans l'exemple ci-dessus, aucun transfert n'est réalisé et un signe standard [CONTINU] est utilisé pour marquer le progressif.

## 4.2 L'habituel

Pour indiquer l'inaccompli itératif ou l'habituel, on utilise en général la répétition du signe, au moins trois fois de suite<sup>22</sup>.

( 5 ) *à l'époque il travaillait à la poste.*

[DATE] [PASSÉ], [IL] [TRAVAILLER répété X fois] [POSTE]

La répétition du signe [TRAVAILLER] est effectuée à l'aide d'un mouvement cyclique<sup>23</sup>. L'habituel est parfois associé à un procédé très original qui mérite d'être mentionné. Lorsque l'inaccompli itératif ou habituel est associé à une période bornée, la reduplication du signe est réalisée en effectuant *un déplacement sur l'axe temporel* (sagittal ou horizontal). Cette possibilité de translation du signe le long d'un axe temporel n'a pas d'analogie en langue vocale et elle est très intéressante d'un point de vue cognitif car elle poursuit la métaphorisation spatiale du temps.<sup>24</sup>

( 6 ) [MATIN] [TRAVAILLER répété X fois] .....[SOIR]

«Il travaillait du matin au soir. »

Dans l'exemple ci-dessus, le signe [TRAVAILLER] sous sa forme répétée se déplace sur l'axe temporel de la borne initiale [MATIN] jusqu'à la borne finale [SOIR].

---

<sup>22</sup> Signalons que le redoublement ou la répétition est susceptible d'assurer d'autres fonctions en LSF, notamment la composition lexicale ou encore le pluriel (avec les substantifs La répétition du signe [PERSONNE] indique le pluriel «(plusieurs) personnes ». Comme de nombreux verbes atéliques, le signe [TRAVAILLER] est lui-même lexicalement composé d'un mouvement répété, un poing cognant sur l'autre à deux reprises. Les trois fonctions assumées par la répétition en LSF se retrouvent également dans de nombreuses LV. Par exemple en tibétain : *dkrug dkrug btang* « remuer » (lexical), *su* « qui » > *su-su* « lesquels » (pluriel), *bsgoms bsgoms* « (il/elle) méditait et méditait » (itératif). En chinois : ren « homme », ren ren « chaque homme ».

<sup>23</sup> Ce mouvement est complexe dans la mesure où la cyclicité du geste influence la réalisation du signe. Ainsi le signe [TRAVAILLER] est réalisé avec le poing droit (ou dominant) frappant de haut en bas le poing gauche (ou dominé) tandis que l'itératif est réalisé avec un mouvement plus circulaire.

<sup>24</sup> On pourrait dire que ce procédé de déplacement permet de « filer » la métaphore.

Signalons à propos de l'habituel qu'il est souvent associé à la mimique faciale indiquant la modalité « normal ». Cela confirme encore les liens étroits existant entre certaines catégories modales et aspectuelles (Voir Tournadre, 2004).

### 4.3 L'accompli

L'accompli est marqué grammaticalement en LSF par le signe [FINI]. Ce signe apparaît en position préverbale, postverbale ou finale de l'énoncé. En ce qui concerne les emplois préverbaux et postverbaux, [FINI] doit immédiatement précéder ou suivre le verbe auquel il est associé, comme le montrent les exemples suivants :

(7a) ! [HIER] [1sg] [FINI] [ACHERTER] [ORDINATEUR]

(7b) ! [HIER] [1sg] [ORDINATEUR] [ACHERTER] [FINI]

(7c) ?? [HIER] [1sg] [ACHERTER] [ORDINATEUR] [FINI]

(7d) ?? [HIER] [1sg] [FINI] [ORDINATEUR] [ACHERTER]

« Hier, j'ai acheté un ordinateur »

En ce qui concerne l'emploi en position finale, le marqueur [FINI] peut difficilement être séparé du verbe (voir 7c).

On peut dégager trois valeurs fondamentales pour le marqueur [FINI] : A. <accompli> (position préverbale ou postverbale), B. « avoir fini de +V ». (position finale) et C. <séquentiel> « puis » (position finale).

On peut illustrer ces valeurs par les exemples suivants :

(8) [1sg] [FINI] [MANGER] « j'ai mangé »

(9) [1sg] [MANGER] [FINI] « j'ai *fini de* manger »

(10) [1sg] [MANGER] [FINI] [REPOSER] « j'ai mangé *puis* je me suis reposé »

Ces trois valeurs dépendent donc de la position syntaxique de [FINI] ainsi que, comme nous le verrons ci-dessous, de la *configuration télique ou atélique* du procès.

Signalons enfin que le signe [FINI] entre dans la composition de l'expression [TOUCHE] [FINI] qui désigne l'expérientiel « avoir déjà fait l'expérience dénotée par le verbe ». <sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Voir Cuxac (2000), Fusellier-Souza & Leix (2005)

### 4.3.1 L'accompli avec les procès atéliques

Les verbes atéliques au <passé, accompli> apparaissent en général sans l'adjonction du morphème [FINI]. Les énoncés marqués par [FINI] semblent moins naturels comme le montrent les exemples suivants :

(11a) [HIER] [NEIGER]

(11b) ? [HIER] [FINI] [NEIGER]

(11c) ? [HIER] [NEIGER] [FINI]

«Hier, il a neigé »

(12a) [HIER] [1sg] [TRAVAILLER] [BEAUCOUP]

(12b) ? [HIER] [1sg] [FINI] [TRAVAILLER] [BEAUCOUP]

(12c) ? [HIER] [1sg] [TRAVAILLER] [BEAUCOUP] [FINI]

«Hier, j'ai beaucoup travaillé»

(13a) [HIER] [1pl] [POISSON] [MANGER]

(13b) ? [HIER] [1pl] [FINI] [MANGER] [POISSON]

(13c) ? [HIER] [1pl] [POISSON] [MANGER] [FINI]

«Hier, nous avons mangé du poisson.»

La compatibilité problématique de l'accompli avec un verbe atélique en LSF rappelle ce qui se produit dans certaines langues vocales, notamment dans les langues slaves. Il serait toutefois inexact d'affirmer que les énoncés 11b, 11c, 12b, 12c, 13b et 13c sont inacceptables ou peu naturels dans tous les contextes. Certaines énonciations pragmatiquement marquées rendent en effet parfaitement acceptables et même préférables ces énoncés alternatifs.

Ainsi l'énoncé (11b) [HIER] [FINI] [NEIGER] devient tout à fait acceptable dans le contexte d'une demande de confirmation :

— Est-ce qu'il a (vraiment) neigé ? — (oui, oui), il a (vraiment/bien) neigé.

De même, si le locuteur évoque une succession de procès, l'énoncé (11c) convient :

(14) [HIER] [NEIGER]...[FINI]...[PLEUVOIR]

« Hier, il a neigé, puis il a plu. »

### 4.3.2 L'accompli avec les procès téliques

Les verbes téliques au <passé, accompli> sont souvent accompagnés du morphème [FINI]. Toutefois, l'emploi de [FINI] n'est pas systématique et ne semble pas obligatoire, comme le montre l'exemple ci-dessous :

(15a) [HIER] [1sg] [FINI] [ACHETER] [ORDINATEUR]

(15b) [HIER] [1sg] [ORDINATEUR] [ACHETER] [FINI]

(15c) [HIER] [1sg] [ORDINATEUR] [ACHETER]

« Hier, j'ai acheté un ordinateur »

Ces énoncés sont pratiquement équivalents, mais le dernier énoncé insiste moins sur le caractère accompli, présentant le fait hors contexte, tandis que les deux premiers permettent d'insister sur la réalisation (par exemple : « Ça y est ! C'est fait, j'ai acheté un ordinateur », ou « j'ai finalement acheté un ordinateur » ou encore « oui, j'ai bien acheté l'ordinateur »). Là encore, la présence ou l'absence de [FINI] dépend essentiellement de paramètres énonciatifs et pragmatiques.

### 4.3.3 L'absence de parfait

En LSF comme en français parlé, le parfait n'est pas grammaticalisé. En d'autres termes, il n'existe pas de marqueur grammatical permettant de présenter le résultat d'un procès passé comme encore pertinent ou présent au moment de l'énonciation. En LSF comme en français parlé et contrairement à l'anglais ou au français littéraire, il n'y a donc pas de distinction grammaticale entre les deux énoncés ci-dessous :

(16) [1sg] [FINI] [ACHETER] [ORDINATEUR]

« J'ai acheté l'ordinateur. » (ang : "I have bought the computer")

(17) [AVANT] [1] [MOIS] [1sg] [FINI] [ACHETER] [ORDINATEUR]

« J'ai acheté l'ordinateur, il y a un mois » (ang : "I bought the computer one month ago").

Bien que l'on ne puisse parler de <parfait> en LSF, il n'en demeure pas moins que divers paramètres, notamment l'expression de la mimique faciale ou le choix de l'axe sagittal, sont susceptibles de marquer indirectement la pertinence du procès pour le moment de l'énonciation.

### 4.3.4 Remarques concernant l'inférentiel

Le parfait ou à défaut l'accompli sont souvent utilisés dans les langues vocales pour indiquer l'inférentiel. Cette notion correspond à une abduction, opération par laquelle le locuteur en constatant un résultat ou une conséquence en déduit la cause. Dans certaines langues, on peut distinguer plusieurs types de parfait. C'est le cas du tibétain qui distingue, à l'aide de suffixes verbaux différents, trois types de parfait : constatif, factuel (ou assertif) et égophorique.

(18a) kha.lag mang.po bzos-yod.red

Nourriture beaucoup faire(passé)-PARF+FACT

«Ils ont préparé beaucoup de nourriture. »

(18b) kha.lag mang.po bzos(passé)-bzhag

Nourriture beaucoup faire-PARF+CONST

«Ils ont préparé beaucoup de nourriture. »

(18c) kha.lag mang.po bzos(passé)-yod

Nourriture beaucoup faire-PARF+EGO

«J'ai préparé beaucoup de nourriture. »

Le parfait constatif précise que le locuteur a un accès sensoriel direct (visuel, auditif ou autre) à l'état résultant. Par exemple, l'énoncé (18b) n'est valide que si le locuteur a *lui-même vu*<sup>26</sup> les mets une fois préparés. Il peut en outre avoir vu l'ensemble de la préparation culinaire mais insiste sur le fait que la nourriture est prête (valeur du <parfait résultant>). S'il n'a eu accès qu'au résultat final et non à la préparation culinaire (valeur du <parfait inférentiel>), il opère une inférence en constatant une grande quantité de plats : il en déduit que ces mets *ont été* préparés. Cette opération se distingue de la simple constatation de l'état : les mets *sont prêts*. Il semble que la LSF ne permette pas dans tous les cas d'opérer des inférences avec l'accompli et préfère d'autres stratégies. Prenons un exemple classique de parfait inférentiel en comparant le français et le tibétain standard :

(19) gangs btang-bzhag

Neige envoyer-PARF+CONST

« Tiens ! il a neigé » (phrase prononcée en constatant le matin qu'il avait neigé durant la nuit. Le locuteur n'a bien sûr pas vu tomber la neige.)

On peut bien sûr choisir de dire en tibétain comme en français :

(20) gangs 'dug

Neige exister+CONST

« Tiens ! il y a de la neige »

En LSF, l'énoncé inférentiel est inacceptable :

(21) \* (étonnement)<sup>27</sup> [NEIGER] [FINI] « Tiens ! il a neigé »

L'énoncé ci-dessous sans [FINI] est bien entendu possible mais il a un autre sens et implique que la neige est en train de tomber :

(22) (étonnement) [NEIGER]

« Tiens ! il neige »

---

<sup>26</sup> Nous traduisons ici par le verbe « voir » mais le locuteur a pu avoir eu accès à l'information par d'autres sens (auditif, olfactif, tactile, en gustatif) ou encore par une combinaison de plusieurs sens.

<sup>27</sup> L'étonnement est en général marqué en LSF par la mimique faciale.

Ainsi la seule possibilité pour rendre en LSF l'énoncé français *tiens ! il a neigé* ou l'énoncé tibétain de sens équivalent *gangs btang-bzhag*, est d'utiliser un prédicat existentiel statique :

(23) (étonnement) [NEIGE]<sup>28</sup>

« Tiens ! (il y a de la) neige »

Ce prédicat existentiel est formé à l'aide du substantif [NEIGE] et non du verbe [NEIGER].

Il semble que l'agrammaticalité de l'énoncé inférentiel (21) en LSF soit due au conflit entre l'accès visuel à l'information et le caractère accompli du procès. Ce qui est constaté, c'est le résultat (la neige au sol) et non le processus (neiger) dans son déroulement. Le tibétain fait bien la distinction entre la constatation visuelle du processus et celle du résultat comme le montrent les énoncés ci-dessous :

(24) *gangs btang-song*

neige envoyer- ACC+CONST

« Il a neigé [j'ai vu tomber la neige] »

(25) *gangs btang-bzhag*

neige envoyer-PARF+CONST

« Tiens ! il a neigé »

En (24), le locuteur *a vu la neige tomber* tandis qu'en (25), le locuteur *a vu la neige au sol* et en infère qu'il a neigé.

En LSF, le problème ne réside pas dans l'inférence en tant que telle mais dans l'interférence entre deux modalités médiatives : l'accès direct via l'observation visuelle de l'ensemble du procès et l'accès inférentiel associé à l'observation de l'état résultant du procès. En marquant la surprise par la mimique faciale, le locuteur suggère qu'il a constaté visuellement ce qu'il décrit. Or, s'il utilise le procès [NEIGER], même en le délimitant par [FINI], il laisse entendre qu'il a constaté le processus, ce qui bloque la possibilité d'inférence. De façon à rendre l'opération inférentielle présente en tibétain ou en français, la LSF peut scinder l'énoncé initial en deux propositions, l'une responsable de la constatation et l'autre de l'inférence :

(26) (étonnement) [NEIGE], [DONC] [NUIT] [NEIGER]

« Il y a de la neige, donc il a neigé durant la nuit. ».

---

<sup>28</sup> Le signe correspondant au verbe [NEIGER] est clairement iconique et schématise à l'aide d'un balayage des deux mains, la chute des flocons de neige. Le signe correspondant au substantif [NEIGE] est moins transparent : il est effectué à l'aide des points fermés qui se touchent dans un mouvement de rotation, rappelant peut-être la confection des boules de neige.

De tels blocages et leurs résolutions présentent un grand intérêt pour l'étude des interactions entre les catégories du TAM et plus généralement pour une meilleure compréhension des phénomènes cognitifs sous-jacents.

## 5. Conclusion

L'objectif de cet article était de montrer le fonctionnement de base du système temporel et aspectuel de la LSF. Il n'a permis que d'entrevoir l'extrême complexité de ce domaine dans une langue encore relativement peu étudiée et qui présente un grand intérêt pour la linguistique générale. Parmi les points essentiels que nous avons étudiés, figurent les axes temporels et les divers modes de repérage qu'ils permettent de réaliser. D'autre part, nous avons montré la prédominance des configurations téliques/ atéliques sur les perspectives aspectuelles accompli / inaccompli et l'interaction complexe de ces deux oppositions.

Enfin cet article a mis en évidence le rôle des transferts dans le progressif. Il est clair que l'étude approfondie des phénomènes de transfert en LSF demeure essentielle pour une meilleure compréhension du temps-aspect et de la médiativité dans cette langue.

Eric Lawrin (ericlawrin@gmail.com) et Nicolas Tournadre (tournadre@gmail.com)

## Références

- Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale, vol. 1*. Gallimard.
- Bourdin, P. « Constance et inconstances de la déicticité : la resémantisation des marqueurs andatifs et ventifs » in *La deixis - Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990)*
- Cohen, D. – 1989, *l'Aspect verbal*, Presses Universitaires de France. Paris.
- Comrie, B.– 1985, *Tense*, Cambridge University Press.  
– 1976. *Aspect*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Cuxac, C., 1993, *Motivation et iconicité. Faits de langues*, PUF.  
– 2000, *Faits de langues, La langue des signes française*, PUF
- Fournier, C. 1983, «L'expression du temps en LSF ». *La Langue des signes Française - fiche n°03: Cassettes Vidéo*: Ministère de l'Education Nationale. CNEFEI.
- Fusellier-Souza I., 2004, *Sémiogénèse des langues des signes : Etude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens*. Thèse de doctorat. Université de Paris8, Saint-Denis
- Fusellier-Souza I. et Jimmy Leix, 2005, « L'expression de la temporalité en Langue des Signes Française (LSF) ». Actes du colloque *Conceptualisation et Surdit *, dans *La nouvelle revue AIS*. Editions du CNEFEI, Suresnes, pp. 207-230.
- LaPolla, R., "Arguments Against 'Subject' and 'Direct Object' as Viable Concepts in Chinese." *Bulletin of the Institute of History and Philology* 63.4(1993):759-813.
- M din N., Sallandre M.-A. (  para tre) : « Typologie des proc s dans des r cits en Langue des Signes Fran aise ». Actes du Colloque « Linguistique de la LSF : recherches actuelles »/ « French Sign Language Linguistics : Current Research », Universit  de Lille 3, 1 & 2 juin 2006.
- Rousseau, A, 1993, *Motivation et iconicit * Faits de langues,. PUF.

- Talmy, L., 2000, *Towards a cognitive semantics*, volume 1.
- Tournadre, N. 1988, "A propos du sujet et de la morphologie nominale en tibétain" *BSL* tome LXXXIII, fasc.I, p. 277-292.
- Tournadre, N. 2004, typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM, *BSL*. Peeters.
- Tournadre, N. et Sangda Dorje 1998 (rééd 2003) *Manuel de tibétain standard*, Asiathèque.
- Yau S C., 1993, "Iconicité à deux niveaux : de la forme à la motivation", in *Faits de Langue n°1*, CNRS, P.U.F, Paris